

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 19 janvier 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Philippe KLEIN

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 27 janvier 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER

Procuration : Marcel NORTH pour Nathalie GEIGER, Richard RUCH pour Alain NORTH

Délibération n° 2012/02

Objet : adoption d'un plan de financement pour les travaux de l'entrée sud du village

Vu la délibération du 8 juin 2006 confiant la réalisation des études préalables pour l'aménagement de la route départementale à l'entrée sud au bureau d'études BEREST ;

Vu la délibération n° 2011/51 du 10 novembre 2011 relative à la constitution d'une Association Foncière Urbaine Libre ;

Considérant que les études réalisées par le bureau d'études BEREST ont été mises à jour en décembre 2011 ; que pour réaliser le projet d'aménagement de la zone IAU3 du Plan Local d'Urbanisme, l'aménagement de l'entrée sud du village est nécessaire ;

Considérant que pour déposer un dossier de demande de subventions auprès du Conseil Général du Bas-Rhin, un plan de financement doit être adopté par l'assemblée délibérante ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents :

ADOPTE le plan de financement suivant :

Dépenses	Prévisions en HT et en €
Commune - Aménagement de la voirie de l'entrée sud du village	138 000

Recettes	Prévisions en €
Conseil Général 67 (contrat de territoire)	37 375
Conseil Général (subvention de voirie)	21 350
TOTAL	58 725

Le reste des dépenses (à savoir 68 675 €) sera financé par les ressources propres de la commune.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 27 janvier 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 30 janvier 2012.

Le Maire
Alain NORTH